



**PROCÈS-VERBAL**  
**Séance du lundi 25 février 2019**

L'an deux-mille-dix-neuf, le 25 du mois de février, à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Béatrice BERTRAND, Maire.

**Présents :**

Mmes et MM. BERTRAND Béatrice, BAUDOUIN Noël, SOURDEAU Jean-Claude, PRATS Sylvie, BOURDIN Jean-Pierre, MARTEAU Josette, NAUDIN Thierry, FRAYSSINES Marjorie, POT Ludovic, BESNARD Christelle, HERMENIER Stéphane, DEMION Pierre-Yves, COLLARD Cynthia, GUITTON Jean-Claude, BAUMIER Vincent, DAGON Stéphanie, BESNARD Sylvie.

**Absent(e-s) excusé(e-s) :** HOTTON Anne donnant pouvoir à BESNARD Christelle ; SABIN Sophie.

**Absent(e-s) :** Néant

Madame MARTEAU Josette est désignée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 21/01/2018**

Le procès-verbal est adopté sans observation.

**Ordre du jour :**

1. Liaison douce entre l'avenue des Deux Sœurs et la place Auguste HARRAULT – achat de terrain ;
2. Division cadastrale afin de détacher l'emprise d'une impasse existante sur les parcelles AB n°82 - 89 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 -99 sur la commune de VIVY – achat de terrain ;
3. SIEMML – devis pour le nettoyage et le réglage de l'éclairage du stade de football ;
4. SIEMML – devis pour le changement du candélabre accidenté rue Nationale ;
5. Restitution de dépôt de garantie - logement communal, appartement n°4, au 4 rue de la Jouannerie;
6. Vote des taux d'imposition pour l'année 2019 ;
7. Vote des subventions communales 2019 aux associations et au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ;
8. Salle omnisports – détermination d'une caution en cas d'occupation ;

Ajout à l'ordre du jour :

1. EVS Nord Saumurois – convention d'objectifs et de moyens.

Le Conseil Municipal accepte cet ajout.

**Questions diverses**

- Rapport des vice-présidents des commissions municipales.

**DCM n°2019-02-012 – Liaison douce entre l’avenue des Deux Sœurs et la place Auguste HARRAULT – achat d’une partie de la parcelle AB n°132**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire et M. Jean-Claude SOURDEAU, exposent au Conseil Municipal l’intérêt d’acquérir une partie de la parcelle cadastrée AB n°132, entre l’avenue des Deux Sœurs et la place Auguste HARRAULT à Vivy. Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer le prix d’achat du m<sup>2</sup> à 50 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE l’achat d’une partie de la parcelle cadastrée AB n°132, entre l’avenue des Deux Sœurs et la place Auguste HARRAULT à Vivy;
- FIXE le prix d’achat du m<sup>2</sup> à 50 € ;
- PRECISE que l’ensemble des frais administratifs, et notamment notariés, seront à la charge de la commune ;
- PRÉCISE que la réfection de la clôture sera à la charge de la commune
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l’exécution de la présente délibération.

**DCM n°2019-02-013 – Division cadastrale afin de détacher l’emprise d’une impasse existante sur les parcelles AB n°82 - 89 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 -99 sur la commune de VIVY – achat de terrain**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales

Madame le Maire expose au Conseil Municipal l’intérêt de procéder à une division cadastrale afin de détacher l’emprise d’une impasse existante sur les parcelles AB n°82 - 89 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99 et d’acquérir les fonds de parcelles correspondants.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l’unanimité des membres présents et représentés

- APPROUVE cette division cadastrale permettant de détacher l’emprise d’une impasse existante sur les parcelles AB n°82 - 89 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 - 99
- APPROUVE l’achat des fonds de parcelles correspondants;
- FIXE le prix d’achat des fonds de parcelles à 1 euro pour chaque propriétaire ;
- PRECISE que l’ensemble des frais administratifs, géomètre et notaire entre autres, seront à la charge de la commune ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l’exécution de la présente délibération.

**SIEML – devis pour le nettoyage et le réglage de l’éclairage du stade de football.**

Cet ordre du jour est reporté au prochain Conseil Municipal, afin de compléter le devis avec une prestation de changement des ampoules.

**DCM n°2019-02-014 – Versement d’un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l’éclairage public.**

- Vu l’article L5212-26 du CGCT,
- Vu le règlement financier en date du 26 avril 2016, complété par délibérations des comités syndicaux des 25 avril et 19 décembre 2017 décidant les conditions de mise en place d’un fonds de concours,

**ARTICLE 1**

La collectivité de Vivy décide de verser un fonds de concours de 75% au profit du SIEML pour l’opération suivante :

EP378-19-119 : " Suite dépannage, remplacement du mât 68, rue nationale."

- Montant de la dépense : 1 230.07€ Net de taxe
- Taux du fonds de concours : 75%
- Montant du fond de concours à verser au SIEML : **922.55€** Net de taxe

Les modalités de versement du fond de concours seront conformes aux dispositions du règlement financier arrêté par le SIEML le 26 avril 2016 et complété les 25 avril et 19 décembre 2017.

**ARTICLE 2**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**ARTICLE 3**

Le Président du SIEM, Madame le Maire de Vivy, le Comptable de Vivy  
Sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Pour éviter que les candélabres et le mobilier urbain soient exposés à des risques de dégradations par les véhicules, il est proposé de revoir les protections et de mieux délimiter les zones de stationnement pour les poids lourds.

**DCM n°2019-02-015 – Restitution du dépôt de garantie - logement communal, appartement n°4, au 4 rue de la Jouannerie**

- VU la délibération n°2017-02-020 du 27/02/2017,
- VU l'état des lieux de sortie

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la locataire de l'appartement n°4, au 4 rue de la Jouannerie a quitté le logement depuis le 03/12/2018 et que l'état des lieux de sortie permet de rendre le dépôt de garantie de 170 euros à Madame PITAULT Alison.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DÉCIDE** de rendre le dépôt de garantie dans son montant intégral à Madame PITAULT Alison.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire et aux Adjoints pour réaliser toutes opérations et signer tous documents relatifs à cette décision.

**DCM n°2019-02-016 – Taux d'imposition 2019**

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales
- CONSIDERANT que la commune entend poursuivre son programme d'équipements auprès de la population sans augmenter la pression fiscale

Monsieur Noël BAUDOUIN rappelle l'évolution des taux d'imposition des années antérieures et présente la proposition de la commission finances de conserver, pour 2019, les taux d'imposition de 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2018 et de les reconduire à l'identique sur 2019 soit :

Taxe d'Habitation (TH)	<b>15,24 %</b>
Taxe sur le Foncier Bâti (TFPB)	<b>22,58 %</b>
Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFPNB)	<b>41,56 %</b>

**DCM n°2019-02-017 – Subventions communales 2019 aux associations et au CCAS**

Monsieur Noël BAUDOUIN présente et explique la proposition de la commission finances. Madame Stéphanie DAGON estime que la reconduction des subventions est trop mécanique. M. Noël BAUDOUIN explique que les montants correspondent aux besoins et aux demandes formulés par les associations. Monsieur BAUDOUIN précise que la commission finances a étudié les demandes en disposant des informations suivantes : résultat 2018 ; résultat prévisionnel 2019 ; solde des comptes 31/12/2018 ; subvention versée en 2018 ; demande de subvention 2019.

Le Conseil Municipal décide d'attribuer, avec 1 abstention et 17 voix pour, les subventions communales 2019 conformément au tableau ci-dessous, imputées en dépenses de fonctionnement au c/6574 et c/657362 pour le CCAS:

<b>Associations</b>	<b>Subvention 2019</b>
<b>Sections Sportives Omnisport</b>	
Association Sportive Vivy-Neuillé 90	1 845,00 €
Association Sportive Vivy-Neuillé 90 - Label école jeunes FFF	3 000,00 €
Authion Entente Basket-Ball (AEBB)	1 000,00 €
Entente Vivy-Gennes Tennis de Table (EVGTT)	1 000,00 €
AGVO Gym et Danse	1 200,00 €
Avant Garde Pétanque	500,00 €
Avant Garde Pétanque Ecole de Pétanque	900,00 €
Tennis	300,00 €
<b>Autres Sections Sportives</b>	
Rando Vivy Allonnes	150,00 €
<b>Associations Festives ou Culturelles</b>	
Harmonie de Vivy	5 200,00 €
Chorale « À travers chants »	750,00 €
L'Arlequin Vétusien	100,00 €
Comité des Fêtes	1 000,00 €
Association Culture Loisirs (ACL)	1 000,00 €
<b>Domaine scolaire et Jeunesse</b>	
La Vétusienne	2 445,00 €
Lire et Faire lire	250,00 €
<b>Domaine social et Santé</b>	
Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)	7 000,00 €
EVS nord saumurois - CEJ	1 083,00 €
EVS nord saumurois - enfance-jeunesse	78 404,00 €
ADMR	3 000,00 €
Coordination Autonomie	30,00 €
Restos du Cœur	500,00 €
Saumur Alzheimer	200,00 €
Lutte contre le cancer	500,00 €
<b>Divers</b>	
Les Joyeux Retraités	250,00 €
Anciens d'Afrique du Nord (AFN)	250,00 €
Groupement de défense des organismes nuisibles	2 500,00 €
Fondation du Patrimoine	267,50 €
Vie Libre	100,00 €
	<b>114 724,50 €</b>

**DCM n°2019-02-018 – détermination du montant de la caution pour l'occupation et l'utilisation de la salle omnisports**

À la suite de plusieurs dégradations et mauvais entretien de la salle omnisport, Madame le Maire propose d'instaurer un état des lieux d'entrée et de sortie obligatoire avec une caution pour toutes associations demandant l'occupation et l'utilisation de la salle omnisport.

Monsieur Thierry NAUDIN précise, qu'actuellement, il y a quatre grands évènements sportifs principalement concernés : le tournoi de tennis de table, le TIM de basket-ball, le tournoi de pétanque et l'open de billard.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE l'instauration d'un état des lieux d'entrée et de sortie obligatoire avec une caution
- FIXE le montant de la caution à 800 euros
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

#### **DCM n°2019-02-019 – EVS Nord Saumurois – convention d'objectifs et de moyens**

À la suite de la reprise du service enfance-jeunesse par l'EVS Nord Saumurois, il est nécessaire d'approuver une convention d'objectifs et de moyens entre l'association et la commune.

La convention définit les conditions générales (moyens, responsabilités, évaluation) avec lesquelles les communes de Vivy, Neuillé, et l'EVS unissent leurs efforts pour la réalisation des objectifs d'activités et de services périscolaires et extrascolaires sur lesquels les collectivités sont engagées dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ).

Elle vise entre autre à assurer la préparation, l'organisation et la gestion des accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- APPROUVE la convention d'objectifs et de moyens ;
- AUTORISE Madame le Maire à signer ladite convention ;
- DONNE tous pouvoirs au Maire et aux adjoints pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

#### **Questions diverses**

##### **Commission municipale sports, vice-président M. Thierry NAUDIN**

Lors de la commission sports du 11/02/2019 un tour des actualités de chaque association a été réalisé (inscriptions, projet, etc.). Ont été évoqué différents sujets comme le planning d'occupation de la salle omnisports, la mise en place d'un état des lieux avec caution pour l'occupation et l'utilisation de la salle. La prochaine commission sports aura lieu le mardi 02/04/2019 avec les associations pour organiser le prochain forum des associations qui se tiendra le samedi 07/09/2019.

M. Thierry NAUDIN rappelle qu'une opération « donne du sport à ton corps » sera animée par M. Franck BRETON les 8, 22, 29 mars et 5, 12 avril de 9h30 à 10h30.

##### **Commission municipale maisons fleuries, Vice-présidente Mme Christelle BESNARD**

La prochaine commission maisons fleuries aura lieu le 06/03/2019 pour organiser le troc aux plantes. Le troc aux plantes se déroulera le 24/05/2019 sur la place Auguste HARRAULT.

##### **Inauguration de l'aménagement de la traversée d'agglomération**

L'inauguration des travaux de la rue Nationale aura lieu le samedi 25/05/2019 à 11h.

##### **OAP du Clos de la Poitevinière**

Un groupe de travail chargé de la réflexion sur l'aménagement du futur quartier « Le Clos de la Poitevinière » est composé de Mme le Maire, Jean-Claude SOURDEAU, Noël BAUDOIN, Sylvie PRATS, Thierry NAUDIN et Marjorie FRAYSSINES. La première réunion est prévue le 11/03/2019 à 14h en Mairie.

##### **Extension de la Mairie**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le permis de construire est déposé et qu'il est en cours d'instruction.

##### **Extension de la salle omnisports pour la création d'un club house**

M. Jean-Claude SOURDEAU informe que la commune a missionné le cabinet d'architecte Scheubel & Genty. Ce cabinet est également en charge de l'extension de la Mairie.

##### **Dépôt Sauvage de déchets**

Mme. COLLARD évoque la problématique des déchets sur la rue du Vieux Vivy (commune de Saint Lambert des Levées).

**Haies :**

La taille des arbres et des haies est évoquée. Mme le Maire informe que du nouveau matériel est en cours d'acquisition pour une taille plus respectueuse de la végétation.

✓ **Dates à retenir :**

- Mardi 05/03/2019 – réunion publique Anjou Cœur de Ville à l'espace de loisirs des Bassauges à 18h30 ;
- Jeudi 07/03/2019 – commission finances à 18h30 en mairie ;
- Lundi 11/03/2019 – groupe de travail pour l'aménagement de l'OAP du Clos de la Poitevinière à 14h en Mairie ;
- Mardi 02/04/2019 – commission sports pour l'inauguration du forum des associations ;
- Vendredi 24/05/2019 – Troc aux plantes place Auguste HARRAULT (place de l'église) de 17h à 19h ;
- Samedi 25/05/2019 – inauguration des travaux de la rue Nationale à 11h ;
- Dimanche 26/05/2019 - élections européennes ;
- Samedi 07/09/2019 – forum des associations.

La prochaine réunion du Conseil Municipal est fixée au lundi 25 mars 2019 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30.

**Délibérations du 25/02/2019**

<b>Numéro</b>	<b>Date</b>	<b>Objet</b>
2019-02-012	25/02/2019	Liaison douce entre l'avenue des Deux Sœurs et la place Auguste HARRAULT – achat d'une partie de la parcelle AB n°132
2019-02-013	25/02/2019	Division cadastrale afin de détacher l'emprise d'une impasse existante sur les parcelles AB n°82 - 89 - 94 - 95 - 96 - 97 - 98 -99 sur la commune de VIVY – achat de terrain
2019-02-014	25/02/2019	Versement d'un fonds de concours au SIEML pour les opérations de réparation du réseau de l'éclairage public
2019-02-015	25/02/2019	Restitution du dépôt de garantie - logement communal, appartement n°4, au 4 rue de la Jouannerie
2019-02-016	25/02/2019	Taux d'imposition 2019
2019-02-017	25/02/2019	Subventions communales 2019 aux associations et au CCAS
2019-02-018	25/02/2019	détermination du montant de la caution pour l'occupation et l'utilisation de la salle omnisports
2019-02-019	25/02/2019	EVS Nord Saumurois – convention d'objectifs et de moyens

BERTRAND Béatrice <i>Maire</i>	
BAUDOUIN Noël <i>1<sup>er</sup> adjoint</i>	
HOTTON Anne <i>2<sup>ème</sup> adjointe</i>	<b>Absente excusée</b> <b>Donnant pouvoir à BESNARD Christelle</b>
SOURDEAU Jean-Claude <i>3<sup>ème</sup> adjoint</i>	
PRATS Sylvie <i>4<sup>ème</sup> adjointe</i>	
BOURDIN Jean-Pierre <i>5<sup>ème</sup> adjoint</i>	
MARTEAU Josette <i>Conseillère municipale</i>	
NAUDIN Thierry <i>Conseiller municipal délégué</i>	
SABIN Sophie <i>Conseillère municipale</i>	<b>Absente excusée</b>
FRAYSSINES Marjorie <i>Conseillère municipale</i>	
POT Ludovic <i>Conseiller municipal</i>	
BESNARD Christelle <i>Conseillère municipale</i>	
HERMENIER Stéphane <i>Conseiller municipal</i>	
DEMION Pierre-Yves <i>Conseiller municipal</i>	
COLLARD Cynthia <i>Conseillère municipale</i>	
GUITTON Jean-Claude <i>Conseiller municipal</i>	
BAUMIER Vincent <i>Conseiller municipal</i>	
DAGON Stéphanie <i>Conseillère municipale</i>	
BESNARD Sylvie <i>Conseillère municipale</i>	